

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf,

Le dix avril,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

**N° 35/19**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 2 avril 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 17 avril 2019,

**Objet de la délibération :**  
**Budget primitif 2019 Budget**  
**Maison de Santé**

Nombre de membres)	
- En exercice :	99
- Présents titulaires	63
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	2
· Dont représenté(e)s	14
· Excusé(e)s :	3
· Non excusé(e)s :	17
- Votants	79

Résultat du vote	
- Pour :	79
- Contre :	
- Abstention :	

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Mareschal Claude à Mme Viprey Chantal, M. Marechal Philippe à M. Bourgon Jean-Michel, M. Porteret Jean-Claude à M. Daudey Pierre, M. Maire Pierre à M. Bole Léon, Mme Paquiez Patricia à M. Cagnino Jean-Marc, M. Dard Pierre à Chatelain Claude, M. Laithier Didier à M. Bouquet Philippe, M. Ducret Sylvain à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à Mme Galmiche Christelle, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Paul Jacques à M. Hebert Guy, M. Faivre-Pierret Christophe à M. Groshenry Maxime, M. Bourquin Michel à M. Quété Gérard, M. Pernin Daniel quitte la séance (22h10) et donne procuration à Mme Faivre Sarah

**Suppléé(e)s** M. Monnet Serge suppléé par M. Juste Hubert, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier

**Excusé(e)s** Mme Berger Danièle, Ms. Dugourd Pascal & Demesmay Maurice

Mmes Faillet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne & Boucon-Galimard Sabine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Bardey Philippe, Debray Michel, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Petetin Yves, Danguy Alain, Simon Gilles, Bruchon Pierre & Bonnefoi Frédéric

**Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mme Petitet Marie-Jeanne, après que M. Pernin ait quitté la séance, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

M. Grenier, Président, présente aux délégués communautaires le projet de budget primitif du budget Maison de Santé pour l'exercice 2019 qui s'équilibre de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES
	117 440,09 €	163 807,06 €
Reprise du résultat	46 366,97 €	-
<b>TOTAL</b>	<b>163 807,06 €</b>	<b>163 807,06 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES
	79 692,35 €	104 998,07 €
Reprise du résultat	240,58 €	-
<b>TOTAL</b>	<b>79 932,93 €</b>	<b>104 998,07 €</b>

Invités à se prononcer, à l'unanimité, les membres présents approuvent le budget primitif 2019 du budget Maison de Santé.